



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>11621</b>	De <b>Mme Marine Le Pen</b> ( Rassemblement National - Pas-de-Calais )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur et outre-mer		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur et outre-mer
<b>Rubrique</b> > police	<b>Tête d'analyse</b> > Effectifs de police dans l'arrondissement de Lens	<b>Analyse</b> > Effectifs de police dans l'arrondissement de Lens.
Question publiée au JO le : <b>26/09/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Marine Le Pen appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les problématiques d'effectifs chroniques rencontrées par les forces de police de l'arrondissement de Lens. En dépit des annonces publiques réalisées ces dernières années, plusieurs syndicats concernés estiment en effet qu'il manque environ 30 fonctionnaires de police, en plus des 640 que compte actuellement l'arrondissement. Ces effectifs supplémentaires permettraient de couvrir plus efficacement le territoire de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin, en particulier pour les missions assurées sur la voie publique. Mme la députée souhaite savoir si le Gouvernement entend prendre les mesures nécessaires qui s'imposent pour que le solde net entre les départs et les arrivées de fonctionnaires de police soit à la hauteur des enjeux de sécurité de l'arrondissement de Lens. Par ailleurs, elle le prie de bien vouloir lui indiquer le nombre de départs et d'arrivées de fonctionnaires de police, pour l'arrondissement de Lens, qui ont eu lieu chaque année depuis 2017.